



L'Appariteur de Bourbach-le-Bas **d'r Burbacher Weiwel**

JUILLET 2025

Chères bourbachaises, chers bourbachois,

Voici déjà les congés d'été. Un été, qui si la tendance météorologique perdure, risque d'être particulièrement chaud et sec, confirmant la tendance climatique mondiale. Mais le réchauffement de la planète ne semble pas se cantonner aux seules conditions météorologiques.

Les esprits des grands de ce monde souffrent aussi d'une montée en température. L'actualité récente nous le prouve encore une fois avec les événements au Moyen Orient.

Alors que nous pensons à nos vacances, n'oublions pas le sort de nos otages en Iran, et leurs familles rongées par l'angoisse, ainsi que tous les peuples qui subissent les horreurs de la guerre.

Mais revenons à la vie locale : grâce à l'engagement de nombreux bénévoles, nos enfants seront encore gâtés cet été. L'équipe d'animation a pu élaborer un programme d'activités riche et varié dont nos enfants profiteront durant la pause estivale.

Merci à l'équipe d'animation et aux bénévoles pour leur motivation.

Une baisse du nombre d'enfants conduit à la rentrée prochaine à la suppression d'une des deux classes de maternelle du RPI Roderen/Bourbach-le-Bas.

Avec les élus de Roderen, nous nous sommes rendus à la Direction Académique des services de l'éducation nationale du Haut-Rhin à Colmar, afin de défendre la cinquième classe de notre regroupement pédagogique, mais les chiffres ne plaident pas en notre faveur et la fermeture est inéluctable.

Au-delà des problèmes scolaires, se pose pour grand nombre de parents la problématique de l'accueil des enfants. C'est pour cette raison que sera mis en place dès la rentrée prochaine un accueil du matin dès 7h. Ce service s'adresse aux parents d'élèves de Bourbach-le Bas dont les enfants sont scolarisés dans le RPI.

Même si cela ne répond pas à tous les besoins, c'est un premier pas vers une offre plus complète qui verra le jour avec la future Maison d'Assistantes Maternelles, dont le diagnostic structurel est en cours.

Nous sommes également soumis par l'État et l'Europe à limiter nos apports d'eaux claires à la STEP de Guewenheim, en effectuant des travaux de séparation des réseaux eaux usées / eaux claires. Après les travaux de la première tranche rue de Roderen, les démarches sont en cours pour la deuxième tranche dans les rues de l'Eglise et de la Notten. Des informations plus détaillées vous seront communiquées le moment venu.

Concernant l'aménagement de la rue de Roderen, les études d'aménagement sont en cours. La Collectivité Européenne d'Alsace a validé l'étude de sécurité. L'arpentage et les éventuelles acquisitions foncières se feront à partir de la rentrée. Une réunion publique sera organisée lorsque le projet entrera dans une phase plus concrète.

En attendant, je vous souhaite à toutes et à tous de très belles vacances, un été reposant, afin d'attaquer la rentrée en pleine forme !

Votre Maire
Christophe BIHLER

Journée citoyenne

Samedi 21 mai a eu lieu la traditionnelle journée citoyenne. La soixantaine de personnes présentes, réparties sur huit chantiers, n'a pas ménagé leurs efforts pour entretenir et améliorer notre cadre de vie. L'après-midi s'est terminée par un moment de convivialité et un repas pris en commun dans le hangar communal. Un grand merci à tous pour votre participation, ainsi qu'aux membres du conseil municipal pour l'organisation de cette journée.

Evènements à venir

Marché aux puces :

Le traditionnel marché aux puces organisé par l'APP aura lieu le dimanche **27 juillet**. Pour tout renseignement et inscription vous pouvez contacter le 03 89 82 86 57.

Spectacle « Luna et la boussole magique » :

Nous accueillerons les **26, 27, 28, 29 et 30 août** un spectacle de la troupe des Bâtisseurs, « Luna et la boussole magique ».

Il s'agit d'un spectacle de son et lumière en plein air qui se déroulera tous les soirs à 20h au départ de la salle du Lierenbuckel, pour rejoindre la zone de loisirs du Silbachwaeldle, où seront installés des gradins.

Une buvette et petite restauration seront proposées sur place par les différentes associations du village.

Vous pouvez réserver vos billets uniquement en ligne sur

<https://batisseurs-theatre.fr/billetterie>



Fête de la bière :

La Réserve Communale de Sécurité Civile organise sa fête de la bière le samedi **13 septembre** au soir à la salle du Lierenbuckel, avec la présence de plusieurs brasseurs locaux et de la région. Des tartes flambées et autre petite restauration vous seront proposées.

Marché paysan :

Notre traditionnel marché paysan proposant une large palette de produits locaux, se tiendra aux dates habituelles durant la saison estivale, à savoir :

- **Vendredi 11 juillet**
- **Vendredi 8 août**
- **Vendredi 12 septembre**

Plan canicule 2025

Nul ne sait si la tendance météorologique de ces dernières semaines va perdurer. Mais au vu des températures et des faibles précipitations, il y a fort à craindre que canicule et sécheresse seront là pour nous accompagner tout au long de l'été.

Si vous avez plus de 65 ans ou êtes en situation de handicap, vous pouvez vous inscrire sur le registre nominatif de la mairie, si vous souhaitez bénéficier du plan d'alerte et d'urgence.

En cas d'activation du « plan canicule », vous serez prioritairement contacté afin de vérifier votre besoin éventuel d'aide, de soutien, de secours...

N'hésitez pas à vous renseigner au secrétariat de la mairie au 03 89 82 50 45 ou auprès de l'agence postale au 03 89 82 58 87.



Rappel du « bien vivre ensemble »

Avec les beaux jours, nous vivons dehors, profitons de la terrasse. C'est aussi la saison des travaux de bricolage ou de jardinage. Tondeuses, tailles haies, scies et autres appareils reprennent du service.

Certains de nos concitoyens ont déjà signalé en mairie des travaux à des heures inappropriées. Il est donc utile de rappeler certaines règles en vigueur qui ne sont en réalité que des règles de bon sens et de respect d'autrui.

Un arrêté municipal autorise l'usage d'engins à moteur de **7h 00 à 12h00 et de 13h00 à 20h00 hormis dimanche et jours fériés.**

Ces mêmes règles s'appliquent également pour le dépôt du verre dans les conteneurs situés rue de l'Ours.

Du respect, une bonne dose de bon sens, un zeste de tolérance, voici la recette du bien vivre ensemble, afin de passer un été agréable.

Entretien de la rivière

L'entretien de la berge incombe au propriétaire riverain, conformément à l'article L215-14 du Code de l'environnement. Cela comprend le retrait des embâcles (bois morts, déchets...), ainsi que la coupe de la végétation envahissante.

Attention aux envahisseurs : Moustique tigre et frelon asiatique, le duo indésirable qui s'invite chez nous !

Le frelon asiatique :



Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)



Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)

Le frelon asiatique, ou frelon à pattes jaunes, est arrivé par erreur en France en 2004. Cet insecte invasif et nuisible envahi aujourd'hui tout l'hexagone, et représente une réelle menace pour les abeilles et la biodiversité.

Ce printemps, la Commune s'est dotée de 9 pièges sélectifs, avec pour but de capturer les futures reines fondatrices.

Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques, nous vous invitons à le signaler en mairie ou directement en ligne sur le site : <https://lefrelon.com>

La commune de Bourbach-le-Bas a désigné un référent frelon, il s'agit de Monsieur Thomas CUNIN.



La Réserve Communale de Sécurité Civile intervient depuis un mois pour enlever les premiers nids de guêpes de la saison. N'hésitez pas à faire appel à leurs services en appelant la mairie au 03 89 82 50 45.

Le moustique tigre :



Selon une étude menée par l'ARS Grand Est, le moustique tigre colonise progressivement l'Alsace depuis 2015. En 2024 dans le Haut-Rhin, 53 communes étaient déjà concernées.

Outre la nuisance quotidienne qu'il représente, ce moustique est un vecteur de maladies tropicales comme la dengue, le chikungunya ou encore le virus zika. Sa prolifération constitue un véritable enjeu de santé publique.

Les actions concrètes à mener sont :

- Couvrir les récupérateurs d'eau avec un filet moustiquaire ou un tissu
- Nettoyer régulièrement les endroits où l'eau peut stagner, comme les gouttières, les regards d'eau de pluie, les caniveaux
- Vider les soucoupes des pots de fleurs

A noter que ce moustique n'est pas un grand voyageur, il se déplace au maximum dans un rayon de 150 mètres. C'est pourquoi il est important de coopérer avec ses voisins pour prévenir sa propagation.